

NÉGOCIATION SALARIALE

LOIN DU COMPTE !

La seconde réunion de négociation s'est tenue le 12 janvier 2016. L'inflation pour 2015 qui a été retenue par la direction est de **0,03%**. La direction a dévoilé ses premières propositions :

Catégorie professionnelle	Enveloppes	Répartition des augmentations	
		générales	individuelles
Exécution et Maîtrise de qualification : toutes filières	0,55 %	0,35%	0,20 %
Maîtrise d'encadrement	0,55 %	Talon de 0,35%	0,20 %
Cadres I-J-K-L	0,55 %	Talon de 0,35%	0,20 %

Pour la CFDT, ces propositions sont **très insuffisantes**. En effet, les seules augmentations générales proposées par la direction couvrent à peine l'ancienneté due aux salariés. Ainsi, elles ne tiennent à aucun moment compte de la **bonne santé financière de l'entreprise**. Comme l'a soulevé la CFDT en réunion, le ROPA (résultat opérationnel par activité) de l'entreprise est excellent. Et il est dû en partie à l'investissement au quotidien de tous les salariés. C'est cette part dont la CFDT demande la prise en compte à l'entreprise qui doit donc augmenter sensiblement l'enveloppe.



RÉACTIONS DE LA CFDT

La CFDT a rappelé son attachement à :

- ✓ Des augmentations générales représentant les $\frac{3}{4}$ de l'enveloppe globale, y compris pour la Maîtrise d'encadrement ;
- ✓ Un talon représentant lui aussi les $\frac{3}{4}$ de l'enveloppe globale pour les Cadres I-J-K-L ;



MESURES COMPLÉMENTAIRES

Au-delà des mesures générales, la CFDT a remis sur la table des mesures complémentaires, **qu'elle avait déjà demandées les années précédentes** :

- ✓ Une augmentation de la participation de l'entreprise à la Mutuelle ;
 - ✓ La revalorisation des taux d'astreinte de 18% et 25%.
- De plus, et même si ce point n'est pas directement lié à la négociation salariale, la CFDT a renouvelé sa demande de distribution de la PSO des Cadres dans son intégralité.

ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES

La CFDT a également demandé qu'un principe fort soit acté dans cet accord. En effet, même si les choses évoluent dans le bon sens, il faut ouvrir des discussions pour **résorber progressivement les écarts de rémunération** entre les hommes et les femmes qui sont encore trop importants à l'ASF.

LA PROCHAINE RÉUNION DE NÉGOCIATION SE TIENDRA LE 20 JANVIER 2015.

